



## COMPTE RENDU de la 2e RÉUNION DE LA COMMISSION VOLLEY PARIS

**Jeudi 03 Octobre 2024 à 18h30**

Au comité FSGT de Paris et en visio

**Présents au comité** : Pablo TRUPTIN (DÉMOCRATIE POLYGONNAISE, comité 75), Dorel IACOBESCU (AS BOUVINES), Thierry DAVOUST (AMICALE BABYLONE), Jean GRUEZ, Mourad MAZOUZI (CAP NORD-COP), Thierry UHRES (ESC XV)

**Présent.e.s en visio sur ZOOM** : Fabrice PROLONG (AS DES AMIS VOLLEYEURS), Yves AIRIAU (AS DES ARENES), Kevin BLUNT (CONTREPIED), Emilie DERPION (VOLLEY 6).

**Excusé.e.s** : Thelma LAMY (CAP NORD-COP), Sophie DANG (SMASH), Yannick GOURVIL (SMASH)

**Rédaction** : Yves AIRIAU, Pablo TRUPTIN

\*\*\*

### Réflexions sur le championnat EQUIMIXTE

Lors d'un bloc, la règle est accompagnement du ballon ou simplement opposition lorsque confrontation entre garçons ? Normalement, que défensivement, mais non écrit. Vaut également lorsque mauvaise réception contrée.

Questionnaire à constituer et soumettre au préalable sur les points litigieux que les équipes du championnat equimixte pourront identifier. Des points sont à discuter avec ces équipes dans le cadre d'une visio spécifique sur la refonte [du règlement](#).

Des modifications pourront ensuite être décidées en Commission, et appliquées lors de la 2<sup>de</sup> partie de saison (à compter du 27 janvier 2025).

### Contrôle des Licences

- Brûlages

Automatisation [des tableaux partagés](#) présentée par Kevin. Les tableaux actualisés des joueurs brûlés en mode consultation seront envoyés par mail aux responsables d'équipe en limitant les informations diffusées dans le cadre RGPD.

Contrôles des brûlages : centralisé par Kevin et Emilie

- Validité des licences

Possibilité de rendre le contrôle concomitant avec les brûlages. Tolérance de 72h après la date du 1<sup>er</sup> match si licence commandée avant le match.

Contrôle des validités en 1<sup>re</sup> étape, vérification des licences partagées en 2<sup>e</sup> étape, vérification de la date de prise de licence en 3<sup>e</sup> étape, puis récapitulatif du nombre de licences fautives en 4<sup>e</sup> étape et enfin application sanction en 5<sup>e</sup> étape. Thelma, Kevin, Émilie et Thierry D se répartissent les championnats et divisions.



Contrôle dès 1<sup>er</sup> match joué et vérification sur le 2<sup>e</sup> si faute initiale. Nouvelle passe lors de la 2<sup>de</sup> partie de saison.

Point d'étape lors de la prochaine commission.

## **Arbitrage**

Deux séances de formations préparatoires en présentiel : 21 novembre et 13 février à 18h30.

Dates d'examens théoriques : 12 décembre et 10 avril à 18h30. 20 personnes maximum par séance.

Les dates de formations et d'examen théorique sont assurées par Jean et Dorel.

Dates d'examens pratiques en fonction des matchs du championnat 6x6. Disposer autant que possible de 3 examinateurs à chaque fois.

Cours en ligne accessibles à ceux qui s'inscrivent.

Les arbitres FFVB en activité sont reclassés automatiquement en "validés" FSGT, sur présentation de la carte annuelle. Les anciens sont reclassés "en formation" et auront l'examen pratique à passer. Une information sera envoyée aux clubs à ce sujet.

## **Projet de commission**

- Les créneaux volley débutant

Contre proposition financière non acceptée par les animateurs. Demande avait été faite de mise en conformité des entraîneurs vis-à-vis de l'URSSAF quant à leur statut d'auto-entrepreneur et leur carte professionnelle d'éducateur sportif.

Étendre le projet sur un périmètre de deux créneaux d'entraînement. Réflexion à mener sur le niveau de compétences demandé. Défraiement possible en fonction du diplôme et possibilité de formation. Nécessité à minima d'un BFA 2 du fait du niveau des débutants accueillis. Le projet est cher mais soutenu par le Comité au vu de ses perspectives de développement.

Une recherche d'animateurs sera relancée auprès des clubs.

## **Diverses**

- Réunion calendrier

La Commission rappelle que l'objectif de ce type de réunion est d'ajuster les calendriers entre les équipes, et qu'en cas de désaccord (sur un jour, un horaire ou lieu de match), elle arbitrera si nécessaire la programmation. Ce rappel sera envoyé aux équipes avant chaque réunion calendrier.

- Cas des montées exceptionnelles d'équipes en début de saison



Besoin d'éditer un cadre.

Propositions à valider :

La demande doit être formulée par écrit à la Commission avant la 1re réunion de saison.

1- Au moins une saison entière de jouée par l'équipe demandeuse dans un championnat FSGT

2- La montée sera possible en cas de désistement dans les niveaux supérieurs

3- Montée de 2 divisions maximum

### **Statistiques**

à date : 1265 licences

**PROCHAINE REUNION LE JEUDI 07 NOVEMBRE 2024**